



Together we make  
the Future

**TELECOM MOBILE/MOBILIS**  
**DIRECTION REGIONALE D'ALGER**  
**SDAG/LOG**

Alger le 02/03/2025

Objet : AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la réglementation du code des marchés interne ATM Mobilis, la Direction Régionale d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation : N°ATM/DRA/SDAG/LOG/002/2025.

La Prestation de Location de véhicules ,de la Direction Régionale d'Alger.

Qu'a l'issue de l'évaluation technique et financière des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le contrat est attribué provisoirement a :

Le Prestataire MAA SERVICE.

Tout soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la Direction Régionale d'Alger dans un délais de Huit (08) jours a compté de la date de publication du présent avis sur la plateforme conformément au règlement en vigueur.



Dj/ali BOUHADIBA  
Directeur Régional